



Comment faire pour pouvoir laisser mon mari avec moi en france

Par **nadia**, le **10/05/2009** à **20:01**

Bonjour,

JE SUIS FRANCAISE ET JE SUIS MARIER AVEC UN ALGERIEN ET LA JE SUIS ENCEINTE ET JE V ACCOUCHER DANS 15JOURS A PEUT PRES ET MON MARI EST AVEC MOI ACTUELLEMENT MAIS LE PROBLEME KIL AS JUSTE UN VISA DE 3MOIS ET IL DOIT RENTRER EN ALGERIE LEMOIS DE JUILLET MAIS JE C PAS COMMENT FAIRE POUR KIL PUISSE RETSTER AVEC MOI ET SA FILLE AUSSI EN SACHANT KAND C MARIER EN ALGERIE ET ON AS LE LIVRET DE FAMILLE FRANCAIS ET LES ACTES DE MARIAGE FRANCAIS ON AS TT CE KIL FAUT MAIS JE CHERCHE UN MOIYEN POUR KIL PUISSE RESTER AVEC MOI.MERCI

Par **jeetendra**, le **10/05/2009** à **20:03**

bonsoir, que votre mari fasse une demande de certificat de résidence en France à la Préfecture, courage à vous, cordialement

Par **nadia**, le **10/05/2009** à **20:07**

MERCI MAIS JE NEST PAS BIEN COMPRIS CE KE VOUS VENEZ DE ME DIRE ;J4ESPERE KE VOUS MAVAIS BIEN COMPRIS KIL AS UN VISA DE 3MOIS PAS PLUS ET IL DOIT RENTRER LE MOIS DE JUILLET ;ET SIL VAS A LA PREFECTURE KES KIL DOIT

AMENER KOM PAPIERS ET KES KIL DOIT DIRE MERCI BOKOU

Par **jeetendra**, le **10/05/2009** à **20:12**

à la Préfecture vous leur [fluo]expliquerez votre situation[/fluo], il est possible qu'ils acceptent d'étudier le dossier de votre époux qui a une entrée régulière en France, bonne soirée

Par **nadia**, le **10/05/2009** à **20:14**

MERCI BOKOU ET BONNE SOIREE

Par **anais16**, le **10/05/2009** à **23:10**

Bonsoir,

votre mari peut demander deux formes de titre de séjour (certificat de résidence d'un an renouvelable pour les ressortissants algériens):

-conjoint de français (prouver l'entrée régulière en France, le mariage et la vie commune en France)

-ou, dès la naissance de votre enfant, que votre mari reconnaisse bien sur l'enfant, puis faites établir un certificat de nationalité française de l'enfant. Votre mari pourra ensuite demander un titre de séjour de parent d'enfant français.

Ces démarches sont à faire au plus vite avant expiration du visa.

Par **nadia**, le **11/05/2009** à **18:52**

bonsoir et dans ce cas la il pourra rester ici en france es ke vous etes sure je ve dire ca est arriver a kelkun de vos proches parcke moi je veut etre sure parcke ca me stresse cette situation et en plus j'aurai besoin de lui a coter de moi vous comprenez j'espere merci

Par **anais16**, le **11/05/2009** à **19:03**

Madame,

pour ce qui est de ma réponse, je ne fais que vous informer de ce que dit la loi.

Il n'y a pas de quoi avoir peur, votre mari n'est pas en situation irrégulière en France, son visa n'expire que dans quelques semaines, aussi des démarches sont tout à fait possibles.

Allez en Préfecture avec lui, munis de son passeport avec le visa, votre certificat de mariage

et d'une preuve que vous vivez ensemble (facture) et si possible allez en mairie faire une reconnaissance prénatale de votre enfant français. La Préfecture vous dira quoi faire en fonction de tout cela.

Par **nadia**, le **11/05/2009** à **21:24**

mais nous on vis avec ma tante c elle ki nous ebergent chez elle parckel as une grande villa je c pas si ca pose un probleme ou pas

Par **anais16**, le **11/05/2009** à **23:13**

Si vous demandez un titre de séjour en tant que conjoint de française, il faut prouver une vie commune effective. Il est vrai que cela fait peu de temps que votre mari est en France, peut être votre tante pourrait vous faire une attestation d'hébergement pour la Préfecture (lettre sur l'honneur, photocop pièce d'identité et une facture à son nom et adresse)?

Si vous attendez que l'enfant français soit né, il faudra absolument prouver que votre mari assume également la charge de l'enfant. (attestation du médecin, factures...)

A vous de fournir un maximum de preuves de tout cela, mais ne paniquez pas, allez déjà voir la Préfecture pour vous renseigner sur les pièces qu'ils exigent.

Par **lilom**, le **15/08/2009** à **17:41**

salut madam moi je mapel alilou je habite assè a algerien mais moi je veux rest en france mais je trove pas une famme pour accptè moi si tu veux en fait la conissance ment1 moi je veux pas rest a algerien alor fait moi le marige si tu veux jais le lage de 29ans jsui tranqil oki alor choissir mon msn@ alifel@hotmail.com
mon adress en algerien si ;;;; ali fellouh
city saada batimant b1 n503 algerien chlef code postal 02000
mon numro de tèlèphon si +213779231724